

Bruxelles, le 22 novembre 1990

NOTE BIO (90) 363 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU SERVICE

432

Réunion de la Commission et RVM

La Commission s'est tenue, exceptionnellement, jeudi, le Président Delors et le Vice-Président Andriessen étant, la veille, à Paris pour la signature de la Charte de Paris (CSCE).

La Commission a entendu une communication de M. Mac Sharry sur l'apurement des comptes FEOGA 1988, 27,7 Mécus dont 2,3 Mécus de correction suite à des enquêtes anti-fraude et à des contrôles sur les contrôles douaniers (avec pour la première fois une vérification des procédures).

Le Vice-Président Bangemann a présenté le rapport prévu par l'art. 8 B du Traité sur l'évolution des progrès vers le marché intérieur (cfr P-89), deuxième rapport du genre et dernier avant 1992 qui se veut non seulement bilan mais aussi politique en ce qu'il explique la nécessité de se concentrer sur les problèmes (la suppression des contrôles aux frontières notamment en ce que cela touche l'immigration, la sécurité, les règles du Cocom et les règles vétérinaires). Ce rapport souligne que le Conseil Marché Intérieur doit voir son rôle de coordination s'accroître.

M. Cardoso e Cunha a présenté les nouvelles orientations de la politique d'entreprise (P 88), un programme opérationnel à 100% jugé utile par ceux qui l'utilisent (les PME en particulier).

La Commission a aussi approuvé un important paquet d'aides pour les "Lander" de l'ex-Allemagne de l'Est (IP 942).

Elle a adopté une proposition de directive de M. Van Miert sur l'imputation des coûts d'infrastructure routière aux camions (P 87).

Enfin, elle a discuté, sur présentation du Vice-Président Marin, des mesures positives en faveur des victimes de l'apartheid (l'aide aux victimes de l'apartheid se transformant en aide au développement et aux réfugiés) et sur les moyens de contrôler les sommes dépensées à cet effet. Sur présentation du Vice-Président Andriessen elle a fait le point sur les discussions de l'Uruguay Round et sur la réunion, à Paris, de la CSCE.

Enfin, la Commission a laissé à Sir Leon Brittan, le soin de rendre public son sentiment sur le départ de Mme Thatcher (BIO 362).

Amitiés,
B. Dethomas

